

Master en Sciences de l'Ingénieur Industriel Finalité Électronique

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 46

Fax : +32 (0) 65 40 41 56

Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 14 : Communication et langue			
Code	TEML2M14LAN2	Caractère	Obligatoire
Bloc	2M	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	0.25 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Sara COOPER (sara.cooper@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	master / niveau 7 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'objectif de ce cours, mené en groupes restreints, est d'amener les étudiants à peaufiner la communication en général, tout en poursuivant à travailler à la maîtrise lexicale en anglais technique spécifique à l'ingénieur. Cela se fera par le biais de diverses activités visant à exercer les différentes compétences langagières.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer avec les collaborateurs, les clients**
 - 1.2 Contacter et dialoguer avec les clients, les fabricants et les fournisseurs
 - 1.3 S'exprimer de manière adaptée en fonction du public
- Compétence 2 **Agir de façon réflexive et autonome, en équipe, en partenariat**
 - 2.4 Collaborer activement avec d'autres dans un esprit d'ouverture

Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant devra être capable de :

- s'exprimer oralement et par écrit en employant le vocabulaire spécifique et les structures grammaticales et syntaxiques adéquats, en faisant un nombre d'erreurs limité (niveau visé : B2 minimum).
- démontrer ses compétences par des travaux, exercices et exposés, ainsi qu'en vocabulaire lors d'une évaluation écrite.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

TEML2M14LAN2A Communication et langue

0.25 h / 3 C

Contenu

Au travers de l'ensemble des activités d'apprentissage, l'étudiant travaillera la communication orale et écrite,

notamment dans le cadre de projets multidisciplinaires réalisés dans le cadre de cours techniques. L'étudiant s'exercera également à l'audition et à la lecture. L'étudiant poursuivra son apprentissage du vocabulaire technique et spécifique à l'ingénieur grâce à un livre de M. Ibbotson, *English in Use: Engineering with Answers: Technical English for Professionals*.

Démarches d'apprentissage

Tables de conversation
 Travail en autonomie
 Projet
 Travail de groupe
 Jeu (notamment le jeu de rôle)
 Laboratoire de langues

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignant est disponible, à la demande de l'étudiant, pour l'aider à la préparation de ses projets pluridisciplinaires. L'étudiant est encouragé à continuer à se perfectionner, parallèlement au cours, via l'utilisation de plateformes et sites d'exercices en ligne gratuits, ainsi que la participation à des tables de conversation extra-scolaires

Ouvrages de référence

Ibbotson, M. *Professional English in Use: Engineering with Answers: Technical English for Professionals*. Cambridge : Cambridge University Press. 2009.
 Plateforme wallangues.be
 Site et application Duolingo

Supports

Modalités postées sur la plateforme Claroline
 Vidéos et documents écrits
 Livre de vocabulaire pour l'ingénieur (voir ci-dessus)
 Internet comme outil de recherche

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation écrite (60%) et orale (40%) portera à la fois sur une évaluation orale continue (non récupérable), un travail écrit, une évaluation écrite et la présentation orale de projets pluridisciplinaires.

Il est attendu de l'étudiant qu'il adopte une attitude participative lors de chaque séance (présence obligatoire), où sa capacité à intervenir spontanément dans les échanges sera systématiquement prise en compte.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc + Int + Prj + Trv	100		
Période d'évaluation					Prj + Trv + Exe + Exo	100

Evc = Évaluation continue, Int = Interrogation(s), Prj = Projet(s), Trv = Travaux, Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

Dispositions complémentaires

Si l'étudiant fait une note de présence lors d'une évaluation ou ne présente pas une évaluation, la note de PR ou PP sera alors attribuée à l'UE et l'étudiant représentera les parties de l'évaluation pour lesquelles il n'a pas obtenu 10/20.

L'étudiant ajourné et ayant échoué l'UE devra représenter les activités évaluées récupérables pour lesquelles il n'aura pas obtenu 50% (au besoin, des dispositions particulières seront prises).

Un étudiant qui aurait déjà suivi le cours sera réévalué à l'écrit et à l'oral.

En cas d'échec inférieur à 40% dans l'une ou plusieurs parties de l'évaluation, l'enseignant se réserve le droit de ne pas respecter la moyenne arithmétique et de rendre cette partie de l'évaluation absorbante.

La langue du cours et d'évaluation est l'anglais.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

En cas d'absences répétées et injustifiées à une activité obligatoire, les sanctions administratives prévues dans le REE seront appliquées.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).